

## Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques Section du Finistère

4, Square Marc Sangnier CS92839 29228 BREST CEDEX 2 Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

<u>fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr</u> Site Web : <u>http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/</u>

## Formation spécialisée Santé Sécurité Conditions de Travail 4 décembre 2023 déclaration liminaire

Monsieur le Président,

**F.O.-DGFIP** réaffirme la nécessité d'une réelle politique de santé, sécurité et conditions de travail ministérielle, à la hauteur des attentes et besoins des agents.

Nous considérons que la politique continuelle de destruction de l'emploi public dans notre Ministère, et notamment à la DGFIP, dégrade les conditions de travail et aggrave le mal être des agents, alors que l'employeur a l'obligation pénale de mettre en œuvre une politique de prévention des risques professionnels assortie de mesures concrètes et nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

**F.O.-DGFIP** souligne qu'une nouvelle fois, notre ministère est l'exception, en étant le seul à présenter un schéma d'emplois négatif. Nous revendiquons un arrêt des suppressions d'emplois et non une pause ou une stabilisation. Les milliers d'emplois supprimés impactent fortement les conditions d'exercice de nos missions et la qualité de vie au travail des agents. Les résultats de l'observatoire interne le démontrent avec à nouveau cette année, une majorité de collègues inquiets, désabusés et démotivés...

En matière de qualité de vie au travail, F.O.- DGFIP rappelle que les sujets en lien avec l'adaptation des locaux et les méthodes de travail pour répondre aux nouveaux usages, doivent être abordés avec l'aide d'ergonomes et précédés d'un état des lieux, pour apprécier l'impact sur les métiers et les conditions de travail.

**F.O.- DGFIP** rappelle aussi que tout réaménagement des locaux devrait intervenir dans le cadre d'une approche concertée et à la mise en œuvre d'un dialogue social, notamment en cas de restructuration où les agents doivent être associés à la démarche le plus en amont possible.

Concernant l'éco- responsabilité qui semble faire un retour en force dans l'agenda social, **F.O.- DGFIP** rappelle qu'au même titre qu'il ne faut pas opposer l'environnement et le Social il ne faut pas opposer l'Eco- responsabilité à la qualité de vie au travail.

Pour **F.O.- DGFIP,** les mesures qui seraient prises, ne doivent pas être l'occasion pour l'administration de faire des économies, par exemple en réduisant les surfaces des locaux sous prétexte de télétravail, ou d'amplification du numérique.

Concernant l'ordre du jour de cette réunion, nous soulignons que le projet de règlement intérieur des CSAL et Formation Spécialisées arrive quasiment un an après le début du mandat des représentants des personnels...

Les avis négatifs unanimes émis en intersyndicale par nos représentants nationaux sont la conséquence du caractère restrictif des droits et moyens de fonctionnement associés aux instances de dialogue social.

Pour **F.O.- DGFIP**, le règlement intérieur des instances est un cadre qui devrait être le reflet de l'implication de l'administration pour un dialogue social constructif et serein.

Nous demandons par conséquent, que l'ensemble des revendications formalisées et portées par nos représentants en CSAR et FSR soient intégrées dans le règlement intérieur des instances représentatives locales, et ce, en lien avec les attentes très fortes des personnels comme de nos militants, qui s'investissent sans compter dans leurs fonctions.

Concernant la présentation pour avis des DUERP et Plan de Prévention, force est de constater que la prégnance des problématiques des risques psychosociaux en lien avec les surcharges de travail causées par la baisse des effectifs est toujours pleinement d'actualité.

Pour autant, les mesures de prévention proposées par l'employeur consistant à apporter des réponses de type organisationnelle et de simplification /priorisation des tâches, ne participent pas à la suppression du risque psychosocial.

Une fois de plus, nous déplorons le manque d'ambition quant aux réponses apportées par l'administration et notamment son approche palliative en ce qui concerne les RPS. Dans ce contexte, nous réitérons notre exigence de l'arrêt des suppressions d'emplois et de toutes les restructurations en cours.